Le referendum en Europe

Par **Pegase**, le **14/04/2010** à **17:24**

Bonjour à tous, j'espère que vous allez bien.
Je me permet de vous demander votre aider parce que j'ai un plan détaillé à rendre en droit constitutionnel, le sujet étant "le référendum en Europe" je ne sais absolument pas quel plan adopter. Je pensais faire I Les modalités du referendum dans les pays européens II Possibilité d'émergence d'un référendum à l'échelle européenne? Mais cela me semble vraiment léger, j'ai beau chercher je panique vraiment là, votre aider serait plus que bienvenue :) Image not found or type unknown
Merci d'avance

Par **alex83**, le **14/04/2010** à **17:53**

Salut,

Je comprends ton inquiétude, le sujet est vraiment pas du tout évident :O En tout cas pour moi qui n'ai pas vraiment eu l'occasion d'étudier très précisément l'Europe en cours.

Cependant, je peux peut-être essayer de te donner quelques idées qui me viennent comme ça :

La remarque la plus importante concerne sans doute les referendum d'"entérinement de traité", je connais pas le terme juridique exacte mais c'est quelque chose d'éminemment important pour les pays européens. Le problème c'est que ça concerne l'union européenne plus que l'Europe entière.

Par ailleurs, on peut aussi envisager : le droit national face au droit communautaire et plus précisément le poids des référendums nationaux par rapport au droit communautaire.

Ce qui donnerait donc les referendum d'initiative européenne d'abord, avec tout ce que cela entend et sous entend ; et ensuite, les referendum nationaux par rapport au droit européen...

Je ne sais pas trop si ça peut t'aider. J'aurais essayé. Le sujet n'est vraiment pas aisé, surtout pour des premières années qui n'ont pas forcement le recul nécessaire...

wink: Image not found or type unknown

Par **Pegase**, le **14/04/2010** à **17:58**

Merci beaucoup de ton aide, je suis rassurée de voir que je ne suis pas la seule à trouver ce sujet difficile, d'autant plus que je ne suis pas étudiante en droit mais à Science Po, je n'ai que 3h30 de droit par semaine ^^ Si j'ai bien compris, tu me conseilles de centrer la réflexion sur une comparaison entre les droits nationaux des pays membres de l'UE et le droit communautaire? Cela me semble pertinent mais je ne pense pas avoir le niveau pour :(

m'attaquer à une comparaison pareille Image not found or type unknown J'ai commencé mon devoir en détaillant dans une première partie les différents types de référendums dans les pays européens, leurs modalités d'application etc et je pensais en deuxième partie étudier le droit communautaire

Par **alex83**, le **14/04/2010** à **18:19**

Ah tu es en Science po ^^ Alors la méthode n'est certainement pas tout à fait la même.

Le problème de ce sujet c'est que il faut éviter de se concentrer uniquement sur l'UE et essayer de traiter l'Europe dans son ensemble... Ce qui n'est pas évident par le truchement des referendum...

Par **Pegase**, le **14/04/2010** à **18:24**

Bon je vais tenter de le finir de mon mieux (eh oui, c'est pour ce soir ^^) , merci encore pour ton aide =) Si tu as d'autres idées, ou si quelqu'un a des pistes pour mon plan n'hésitez pas :D

Image not found or type unknown

Par **Camille**, le **15/04/2010** à **10:41**

Bonjour,
[quote="alex83":1baeq62b]
La remarque la plus importante concerne sans doute les referendum d'"entérinement de traité", je connais pas le terme juridique exacte mais c'est quelque chose d'éminemment important pour les pays européens. Le problème c'est que ça concerne l'union européenne plus que l'Europe entière.

Par ailleurs, on peut aussi envisager : le droit national face au droit communautaire et plus précisément le poids des référendums nationaux par rapport au droit communautaire.

Ce qui donnerait donc les referendum d'initiative européenne d'abord, avec tout ce que cela

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés

entend et sous entend ; et ensuite, les referendum nationaux par rapport au droit européen...
[/quote:1baeq62b]
C'est surtout que, si on ne se limite pas aux seuls pays européens qui font partie de l'union européenne, actualité récente oblige, il va forcément falloir parler du "coup des minarets helvètes"...
Un référendum, qui est l'expression directe d'un peuple, donc le moyen le plus démocratique qui soit (selon les observateurs autorisés lorsqu'il s'agit d'adhérer à cette même union européenne et que la réponse donnée par les citoyens convient à ces observateurs) peut-il devenir brutalement un "danger mortel" pour la démocratie (selon ces mêmes observateurs, sous prétexte que la réponse donnée par les citoyens ne convient pas à ces mêmes observateurs) ?
:ymdaydream:

Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés